



En cette période troublée, quand la violence semble prendre le pas sur l'espérance, la mission de l'Eglise est plus que jamais essentielle : l'Eglise est cette lumière qui nous rassemble, qui nous guide vers la Paix.

Par sa vie et son témoignage, chacun de nous peut être acteur de cette Paix et nous vous remercions pour tous vos engagements.

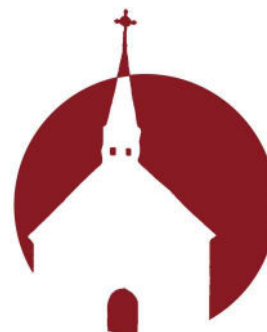
Vous le savez, prêtres et salariés, laïcs, entourés de nombreux bénévoles dans notre paroisse, sont chaque jour au service de la mission de l'Eglise : annoncer, célébrer, servir.

Nous sommes tous appelés à soutenir cette mission par la prière, mais aussi par un soutien financier, en participant à la collecte du Denier de l'Eglise.

Le Denier n'est pas une question accessoire car l'Eglise ne bénéficie d'aucune subvention pour assurer la rémunération des prêtres et des laïcs salariés. Chaque don, quel que soit son montant, est donc très précieux.

Merci beaucoup de participer à la hauteur de vos possibilités !

p. Arnaud avec les membres du Conseil économique



Paroisse sainte Anne en Guémené-Plessé

BILAN FINANCIER

Année 2023

Le Conseil Economique s'étant réuni et ayant approuvé les comptes de la paroisse, nous nous devons de vous les communiquer, afin que vous sachiez comment est gérée notre paroisse.

Vous les trouverez dans les lignes suivantes.

L'exercice 2023 fait ressortir un déficit de 10 541,71€, contre 13 856,40€ en 2022.

A compter du 1^{er} janvier 2023, pour répondre au souhait de notre évêque, la paroisse s'est engagée avec le Groupement Solidaire des Paroisses (GSP), qui a pris en charge l'ensemble des travaux du Chalet. Tous les biens immobiliers de la paroisse leur ont été transférés.

Les recettes du Casuel (offrandes de messe à l'occasion des baptêmes, mariages et sépultures) ont augmenté pour atteindre 7 844,25€, soit une hausse de 11%.

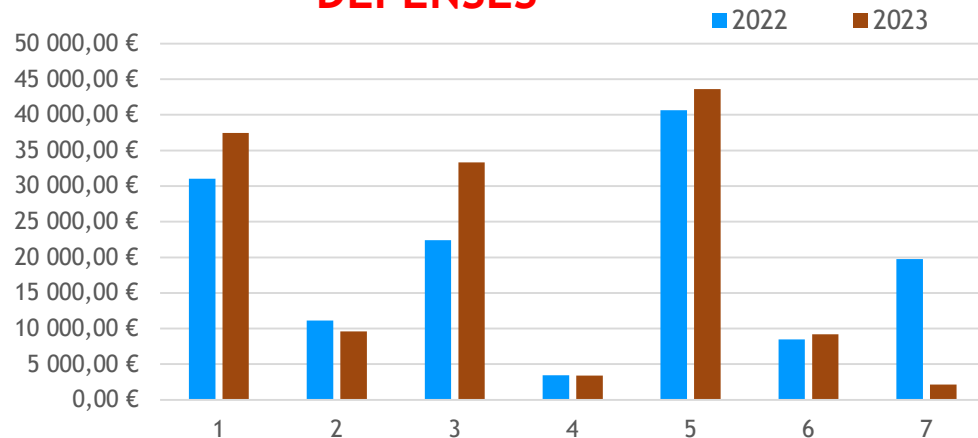
Le denier de l'Eglise connaît depuis quatre ans un léger accroissement :

	2020	2021	2022	2023
Sommes versées	8 319,50 €	10 402,50€	12 787,00€	13 150,00 €
Nb. de donateurs	76	131	100	199

Quant aux quêtes paroissiales, elles ont progressé de presque 10%, passant de 16 075,12€ en 2022 à 17 657,90€ en 2023.

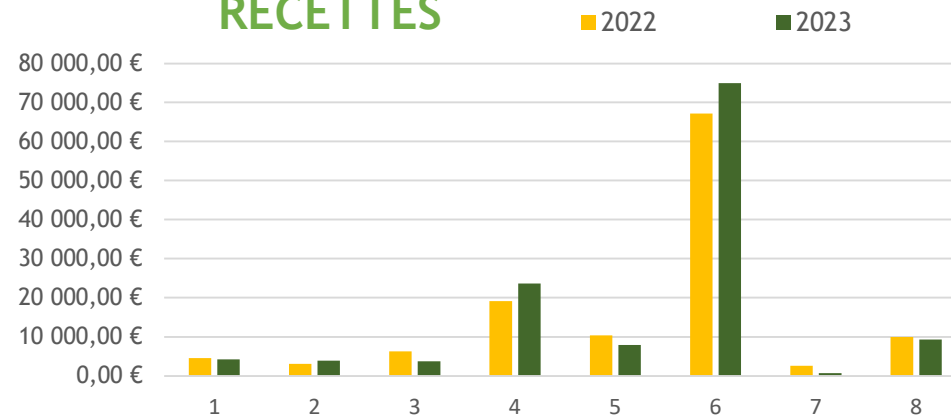
Les personnes souhaitant plus de détails sont invitées à se faire connaître auprès de la paroisse : 02 40 79 23 87 - secretariat@sasdev.fr

DEPENSES



		2022	2023
1	Achats pour les églises, les presbytères et la maison paroissiale : gaz, électricité, fournitures pour le culte et de bureau	31 042,38 €	37 438,21 €
2	Services extérieurs : entretien, réparations, assurances, formations, prestations extérieures	11 118,50 €	9 584,26 €
3	Autres services extérieurs : personnel extérieur, manifestations paroissiales, déplacements, affranchissements, téléphone	22 414,18 €	33 298,81 €
4	Impôts et taxes	3 459,16 €	3 387,97 €
5	Charges de personnel : salaires, traitements, charges sociales	40 622,04 €	43 622,13 €
6	Autres charges : redevances diocésaines	8 490,38 €	9 199,89 €
7	Dotations et Impôts société : amortissements	19 773,41 €	2 154,59 €
TOTAL DES DEPENSES		136 920,05 €	138 875,16 €

RECETTES



		2022	2023
1	Cotisations au bulletin paroissial	4 556,00 €	4 186,00 €
2	Librairie, presse, vente de missels et cierges	3 044,23 €	3 858,27 €
3	Manifestations	6 304,13 €	3 763,98 €
4	Part. diocésaine, contribution de la paroisse st Riowen aux dépenses communes	19 157,27 €	23 680,23 €
5	Revenus des immeubles	10 357,16 €	7 912,75 €
6	Quêtes, offrandes, denier de l'Eglise, Casuel	67 108,97 €	74 953,22 €
7	Contribution diocésaine et produits divers	35,42 €	22,84 €
8	Produits financiers	2 580,37 €	670,41 €
9	Transfert de charges	9 920,10 €	9 285,75 €
TOTAL DES RECETTES		123 063,65 €	128 333,45 €

RESULTAT (RECETTES - CHARGES) :	- 13 856,40 €	-10 541,71 €
--	----------------------	---------------------